

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Pradeau-la-Sède
Collège et lycée privés
Tarbes (Hautes-Pyrénées)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0651004N_0650065T_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Pradeau-la-Sède
Collège et lycée privés
Tarbes (Hautes-Pyrénées)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0651004N_0650065T_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. BRIARD	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
Vérificateur	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
Approbateur	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le groupe scolaire privé Pradeau-la-Sède est localisé au 14, rue Mesclin, à Tarbes (65). Il comporte un collège (ETS n°0651004N) et un lycée (ETS n°06510065T).

Le groupe scolaire Pradeau-la-Sède (collège et lycée) accueille 850 enfants âgés de 10 à 18 ans.

Le groupe scolaire, propriété de l'Association La Lorencienne, s'étend sur une surface de 21 500 m² environ et comprend :

- 7 bâtiments de 1 à 3 étages, sans sous-sol ni vide sanitaire, accueillant des salles de classes,
- un logement de fonction occupé par le gardien, sans sous-sol ni vide-sanitaire,
- un self, sans sous-sol ni vide sanitaire,
- un gymnase, sans sous-sol ni vide-sanitaire,
- un parc arboré,
- 4 cours recouvertes d'enrobé en bon état,
- des terrains de sport recouverts d'enrobé en bon état,
- une piste de saut recouverte d'enrobé en bon état.

Au cours de la visite, il a été constaté l'absence de sous-sol ou de vide sanitaire au droit des bâtiments et l'absence de jardin pédagogique. Un logement de fonction est présent au droit du groupe scolaire.

Par ailleurs, aucun indice visuel ou olfactif n'a été relevé. L'ensemble des bâtiments du groupe scolaire est en bon état (dalles notamment), à l'instar des revêtements extérieurs (couverture de surface par de l'enrobé au droit des cours de récréation).

Résultats des études historiques et documentaires

Ce groupe scolaire a été construit en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (n° MPY6503954), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

Le groupe scolaire a été construit à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. Constitué initialement d'un bâtiment côté rue Mesclin, son extension s'est faite vers le nord jusqu'en 2005. L'ancien site BASIAS MPY6503954 contigu au groupe d'ETS correspond à une ancienne station-service / garage mécanique. Cependant, ce site BASIAS est situé à 150 m des premiers lieux d'exposition du groupe d'ETS, il ne sera donc pas retenu comme étant susceptible d'avoir une influence sur la qualité des milieux au droit du groupe scolaire.

Trois autres sites BASIAS sont également référencés à proximité du groupe d'ETS. Un garage mécanique (BASIAS MPY6501452) en contiguïté sud-ouest, d'anciens ateliers d'électromécanique (BASIAS MPY6501506) à environ 15 m et un transformateur à PCB (BASIAS MPY6503936) localisé à environ 50 m des premiers bâtiments du groupe d'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

Le groupe d'ETS est localisé au droit des formations alluviales de l'Adour : Alluvions de la plaine de Tarbes - galets, graviers et sables peu altérés. Ces matériaux favorisent ainsi l'infiltration et l'écoulement des eaux souterraines (potentiel de mobilité de polluant relativement élevé dans le cas d'éventuelles pollutions en sous-sol : lixiviation et drainage).

Compte tenu de la position du cours d'eau de l'Adour (à environ 2 km à l'est des ETS) et de son sens d'écoulement orienté vers le nord, le sens d'écoulement de la nappe souterraine est orienté vers l'est-nord-est. Le toit de la nappe d'eaux souterraines se situe à moins de 10 m de profondeur.

Le site BASIAS MPY6503954 (station-service / garage mécanique) est situé en latéral hydraulique par rapport au groupe scolaire.

Les sites BASIAS MPY6501452 (garage mécanique) et MPY6503936 (transformateur à PCB) se situent en amont hydraulique du groupe d'ETS et le BASIAS MPY6501506 (ateliers d'électromécanique) en latéral hydraulique.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un groupe d'ETS avec collège et lycée avec un logement de fonction, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La contiguïté du site BASIAS n° MPY6501452 et sa position en amont hydraulique par rapport au groupe d'ETS ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école élémentaire via un transfert de composés volatils depuis les eaux souterraines.

Les deux autres scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'ingestion de sols par les enfants :

En l'absence de sites BASIAS superposés à l'établissement scolaire ou de sites BASIAS situés à proximité qui auraient pu dégrader la qualité des sols superficiels, le scénario d'ingestion de sols n'est pas retenu.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du groupe d'établissements, nous proposons que les collège et lycée privés du groupe Pradeau-la-Sède (n° ETS0651004N et 0650065T) **fassent l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de Phase 2 concerne l'air :

- au droit des bâtiments B, H et de l'ancien self,
- à proximité immédiate du gymnase,
- à proximité immédiate des anciennes cuves à fioul du groupe d'ETS.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Pradeau-la-Sède
Collège et lycée privés
Tarbes (Hautes-Pyrénées)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0651004N_0650065T_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire Pradeau-la-Sède Collège et lycée privés Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0651004N_0650065T_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. BRIARD	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
Vérificateur	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
Approbateur	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

Le **groupe scolaire privé** Pradeau-la-Sède est localisé au 14, rue Mesclin, à Tarbes (65). Il comporte un collège (ETS n°0651004N) et un lycée (ETS n°06510065T). Le groupe scolaire Pradeau-la-Sède (collège et lycée) accueille 850 enfants âgés de 10 à 18 ans.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté du groupe scolaire avec un ancien site industriel (garage mécanique) et la proximité (15 m et 50 m) des premiers lieux d'exposition avec deux autres sites BASIAS (ateliers d'électromécanique et transformateur à PCB) et conclut à des potentialités d'exposition par inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments issues du site BASIAS contigu.

Résultats des investigations

Le programme prévisionnel d'investigations décrit dans le rapport 0651004N_0650065T_RNPP a été modifié. En effet, le gestionnaire du groupe d'ETS s'étant opposé au percement des dalles à l'intérieur des salles de classe, les points de prélèvements ont été réalisés à l'extérieur et au plus près des locaux concernés.

Des substances volatiles en relation avec les sites BASIAS ont été quantifiées dans l'air du sol à proximité du gymnase, du bâtiment localisé en bordure ouest de l'ETS et du bâtiment localisé en bordure sud de l'ETS. De plus, des solvants ont été quantifiés dans l'air du sol à proximité de l'une des anciennes cuves enterrées de fioul en partie sud de l'ETS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM,

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les concentrations mesurées en certains composés volatils sont supérieures à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics. Cependant, les niveaux de concentration dans l'air intérieur des salles de classes, évalués sur la base des concentrations mesurées dans l'air du sol sont inférieurs à la borne basse des intervalles de gestion.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Néanmoins, dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments de l'ETS (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus son rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée sous la dalle (et dépasser alors la borne inférieure des intervalles de gestion). Ceci amène à recommander le maintien de cette dalle en bon état.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement du groupe scolaire Pradeau-la-Sède (collège et lycée) à Tarbes (ETS n°0651004N_0650065T) **en catégorie « catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions**, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».